

BIBLIOTHÈQUE CANADIENNE

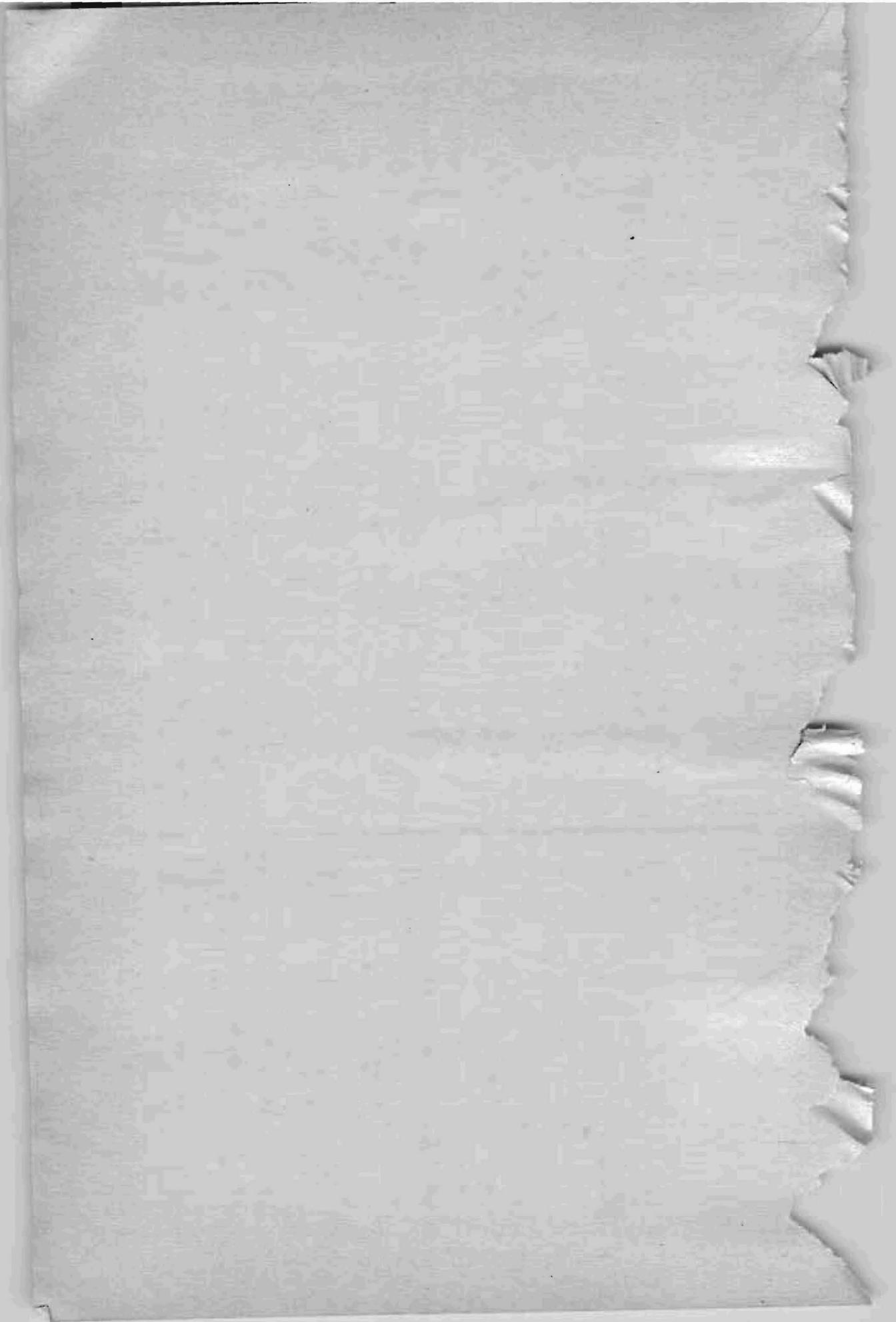


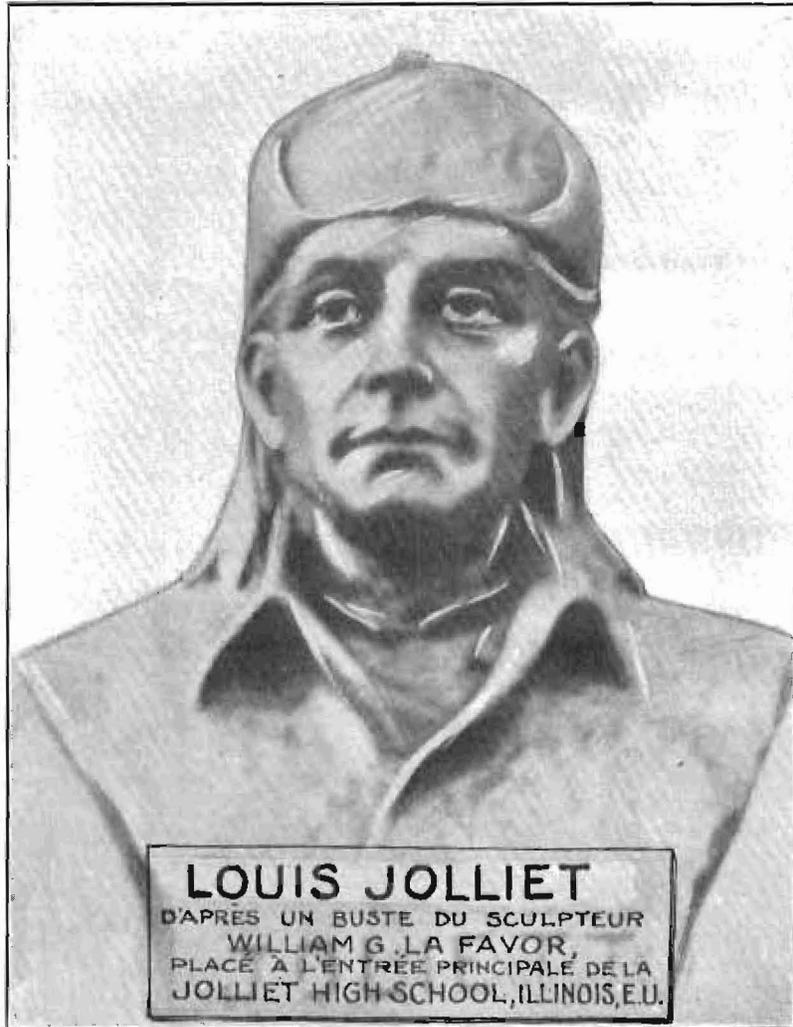
COLLECTION JACQUES CARTIER

Droits réservés, Canada 1913
par Librairie Beauchemin Limitée, Montréal

№ 803 В

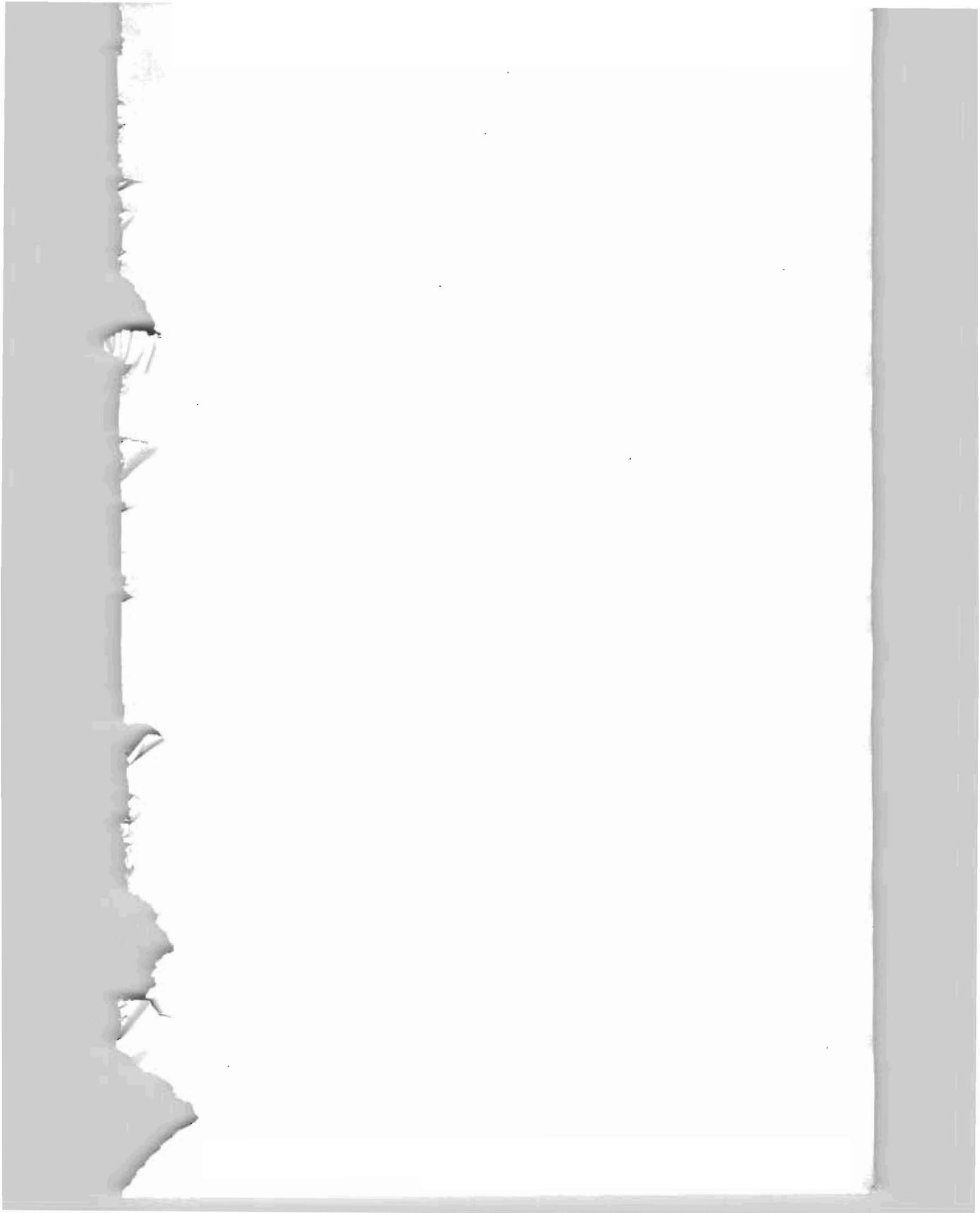
LOUIS JOLLIET





LOUIS JOLLIET

D'APRES UN BUSTE DU SCULPTEUR
WILLIAM G. LA FAVOR,
PLACE A L'ENTREE PRINCIPALE DE LA
JOLLIET HIGH SCHOOL, ILLINOIS, E.U.



ERNEST GAGNON

LOUIS JOLLIET

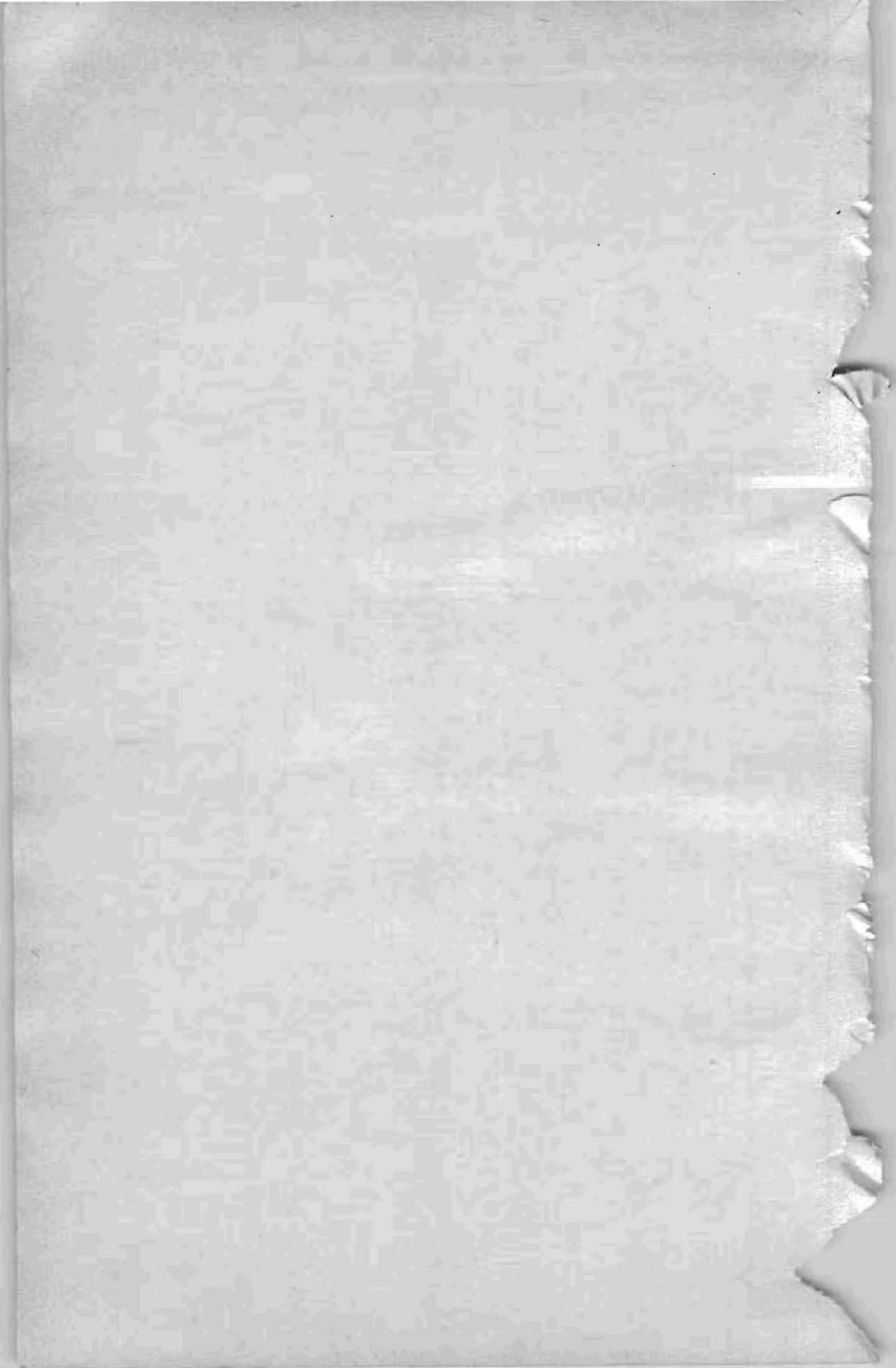
DÉCOUVREUR DU MISSISSIPI ET DU PAYS DES ILLINOIS
PREMIER SEIGNEUR DE L'ILE D'ANTICOSTI

ÉTUDE BIOGRAPHIQUE ET HISTORIOGRAPHIQUE

DEUXIÈME ÉDITION



MONTREAL
LIBRAIRIE BEAUCHEMIN, LIMITÉE
79, rue St-Jacques
1913





AUX LECTEURS

AVEC la bienveillante permission de M. Ernest Gagnon, nous donnons aujourd'hui une nouvelle édition de sa monographie intitulée : *Louis Jolliet, découvreur du Mississipi et du pays des Illinois, premier seigneur de l'île d'Anticosti*, publiée à Québec en 1902 après avoir paru dans les fascicules de la *Revue Canadienne*.

L'auteur a fait quelques retouches à son travail, mais il lui a conservé son double caractère d'étude à la fois biographique et historiographique. Les nombreux et importants documents anciens cités au cours de cet ouvrage sont donc maintenus à leurs places respectives, dans le corps du volume. Pour une classe choisie de lecteurs, cela paraîtra sans doute préférable, surtout à cause des discussions soulevées autour du nom et de l'œuvre capitale de l'explorateur québécois.

Le R. P. Camille de Rochemonteix, l'éminent auteur de l'ouvrage intitulé : *Les Jésuites de la Nouvelle-France au dix-septième siècle*, fait allusion à quelques-unes de ces contentions dans la lettre suivante, adressée, de Versailles, à M. Ernest Gagnon à la date du 16 juin 1902 :

« Monsieur,

» Je termine la lecture très intéressante et fort instructive de *Louis Jolliet*. Vous avez, à mon avis, dit le dernier mot sur la découverte du Mississippi dans les chapitres 3, 4, 5 et 6. Après vous avoir lu, tout homme de bonne foi doit être convaincu. Netteté, arguments, calme et loyauté dans la discussion, rien ne manque dans cette partie de votre travail sur un point d'histoire si souvent travesti.....

» Je vous suis très reconnaissant de m'avoir envoyé votre livre, que j'ai lu le jour même de son arrivée. Tout ce qui touche au Canada m'intéresse vivement, et particulièrement ce qui vient d'un historien érudit et consciencieux.

» Veuillez agréer, Monsieur, avec mes sincères félicitations et mes plus vifs remerciements, l'expression de mon religieux dévouement.

« C. DE ROCHEMONTEIX, S. J. »

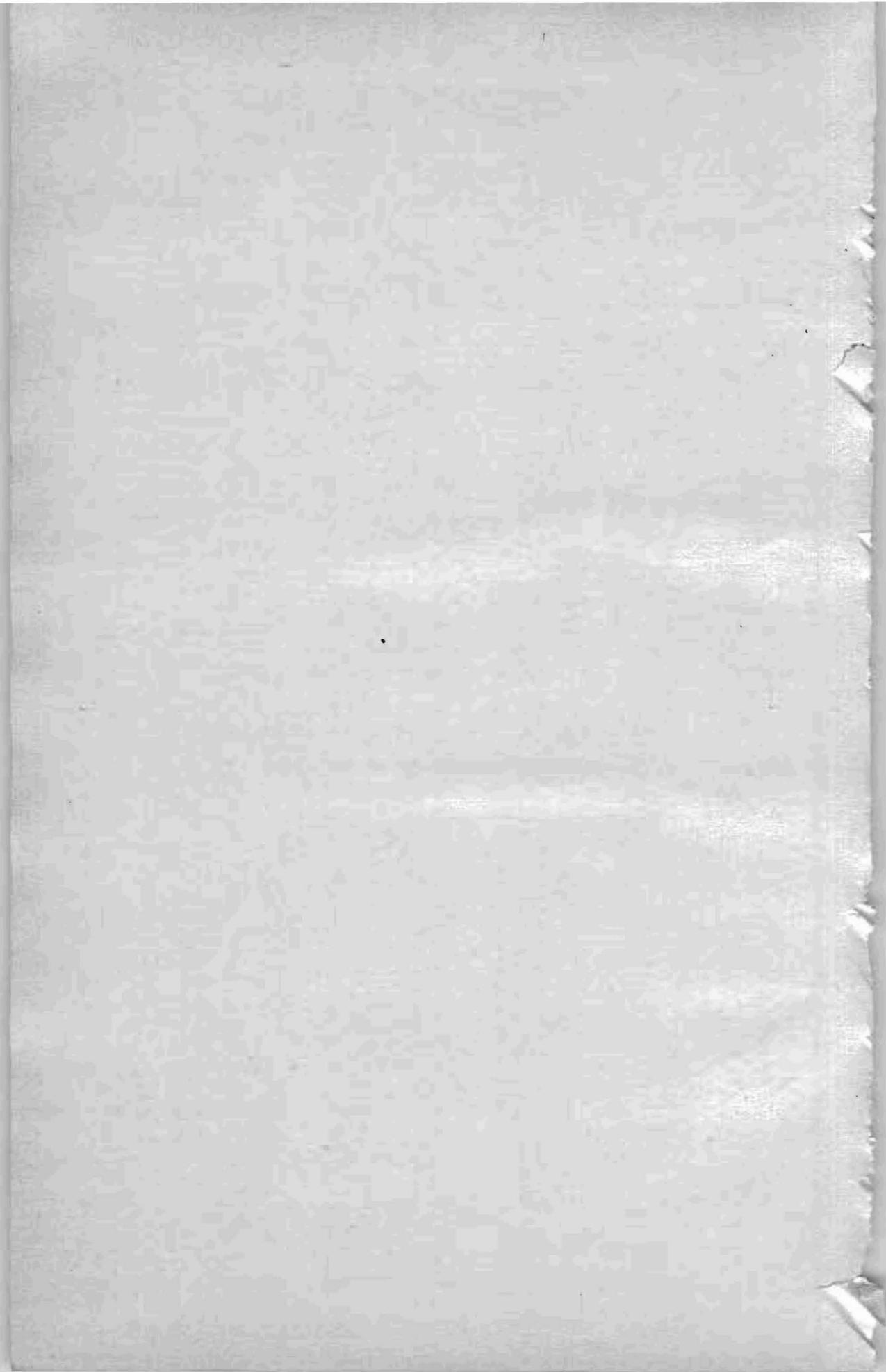
On ne connaît pas les dates précises de la naissance et de la mort de Louis Jolliet. On sait seulement qu'il est né peu avant le 21 septembre 1645 et qu'il est mort entre les mois de mai et d'octobre 1700. — Où est-il mort ? Serait-ce, comme on l'a prétendu, sur une des îles nombreuses qui font face à la côte du Labrador laurentien ? M. Gagnon déclare qu'il ne le sait pas d'une manière absolument certaine ; mais, ajoute-t-il, « il est de toute vraisemblance que l'illustre explorateur repose dans cette région du golfe Saint-Laurent où tant de fois il conduisit sa nef aventureuse, sur une de ces îles, si

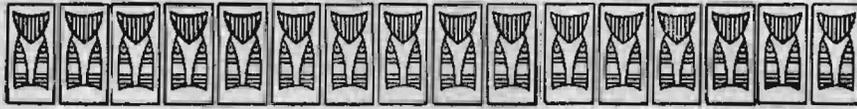
belles de leur sauvage beauté, que les brumes enveloppent parfois d'un blanc linceuil, et dont les rives répercutent sans cesse le cri monotone des goélands mêlé aux plaintes harmonieuses des vagues de la mer ».

L'auteur désire vivement être plus complètement renseigné sur la fin de la carrière de son héros, et avec nous il prie les archivistes, les marins, les missionnaires de la Côte-Nord qui auraient pu faire quelques recherches à ce sujet de rendre public le résultat de leurs investigations.

Montréal, 2 octobre 1912.

LES ÉDITEURS





PRÉFACE

(par l'honorable M. Chapais)

L'HISTOIRE est une résurrection, » a dit Michelet ; et cette parole d'un homme qui a exprimé tant d'idées fausses nous semble frappante de vérité, dans un certain sens au moins. L'histoire ressuscite le passé, le fait surgir des ombres et de la poussière du temps, lui rend la figure et la voix dont la succession des siècles avait effacé l'image et étouffé l'écho. Elle donne une vie nouvelle aux faits et aux hommes d'autrefois ; souvent même elle les éclaire d'une lumière plus vive que celle dans laquelle ils étaient apparus aux regards contemporains.

Ce qui peut se dire avec justesse de l'histoire en général, peut s'appliquer avec encore plus de vérité à l'histoire monographique. En effet, même si les annales écrites des peuples n'existaient pas, les époques et les générations ne sombreraient pas tout entières dans la mémoire du genre humain. Les grandes lignes de ce qui fut pourraient transparaître çà et là sous le tableau de ce qui est, les événements majeurs laisseraient derrière eux quelque faible sillon, les hautes statures profileraient leur vague

silhouette sur la pénombre des âges. Mais s'il n'y avait pas d'histoire monographique, une foule de détails importants, de personnalités intéressantes, de faits notables et fertiles en enseignements, seraient voués pour toujours à l'oubli. En d'autres termes, sans l'histoire générale, on pourrait encore, jusqu'à un certain point, reconstituer la carrière d'une nation, et rétablir approximativement, au moyen de la tradition, la suite des principales étapes qu'elle a fournies. Tandis que sans la monographie, la connaissance précise des institutions, de l'organisme politique et social, l'étude approfondie des mœurs, des doctrines, du développement scientifique et littéraire seraient presque impossibles.

Cette importance de la monographie nous a toujours frappé, surtout en ce qui concerne l'histoire du Canada. Grâce aux travaux de Charlevoix, de Bibaud, de Garneau, de Ferland, de Faillon, la grande route parcourue par la nationalité canadienne-française à travers trois siècles d'existence se dessine nettement aux regards. Son tracé profondément accentué nous apparaît en pleine lumière, depuis Champlain, qui en posa les premiers jalons, jusqu'à nos jours. Mais de chaque côté de cette route partent ici et là des chemins qui se perdent sous bois, qui se dissimulent dans des plis de terrain, et dont on ne peut connaître l'utilité et le but, à moins d'y pénétrer. Ne nous bornons pas à jeter en passant un regard distrait sur ces voies latérales. Si nous voulons connaître à fond notre histoire, comprendre la raison de certains faits, entrer dans l'intelligence complète de

notre passé, il nous faut explorer ces chemins peu fréquentés de nos jours, enfouis souvent sous l'épaisse ramure d'une végétation séculaire, et semés de mille obstructions. Il faut nous y engager la hache à la main, pour leur arracher leurs secrets.

Rude et pénible tâche, mais tâche bien payée par les résultats obtenus.

En effet, ici l'on découvre le principe et les commencements de notre organisation paroissiale ; là, le mécanisme de notre ancienne administration ; ailleurs, les sources de notre droit, les origines de nos institutions religieuses, la naissance et le fonctionnement de notre régime féodal. Plus loin, c'est la carrière d'un découvreur, d'un pionnier, d'un dignitaire, d'un soldat, d'un apôtre, qui nous apparaît et dont les particularités, jusqu'ici inconnues, nous font voir sous un aspect nouveau tels événements ou telle période. Voilà l'œuvre de la monographie dans l'histoire canadienne. Et l'on ne saurait en méconnaître l'importance.

C'est donc avec une satisfaction bien naturelle que nous saluons l'étude offerte à notre public canadien par l'écrivain disert, élégant et consciencieux à qui nous devons déjà, entre autres œuvres charmantes et fortes, les *Chansons populaires du Canada* et le *Château Saint-Louis*. Cette fois, il a choisi comme objet de son labeur fécond la personnalité de Louis Jolliet, et il en doit être félicité. Louis Jolliet est une des figures les plus attachantes que nous offrent les annales de la Nouvelle-France au XVII^e siècle. Et sa biographie est liée à beaucoup de

faits et de mouvements considérables. Elle nous initie aux débuts de l'instruction publique durant notre ancien régime, aux premiers efforts du grand évêque de Laval pour le recrutement d'un clergé canadien, à la période émouvante des hardies explorations vers les régions mystérieuses de l'Ouest et du Midi. Elle nous fournit des renseignements précieux sur les voyages, le commerce, la navigation, la colonisation, les mœurs et les usages de cette époque.

La vie de Louis Jolliet avait déjà été l'objet de divers travaux. M. Pierre Margry, d'une façon assez maussade, et M. l'abbé Verreau, dans une notice très intéressante, l'avaient spécialement étudiée. Mais l'œuvre que nous avons l'honneur de présenter en ce moment au public est à la fois plus complète et plus attrayante. Elle contient beaucoup d'inédit, puisé aux meilleures sources, et atteste une érudition sûre. Elle satisfait pleinement le légitime désir de savoir qui possède tout lecteur sérieux. Prenez, par exemple, le chapitre où M. Gagnon nous raconte la découverte du Mississippi par Jolliet et Marquette. On peut suivre pas à pas sur une carte actuelle des États-Unis le merveilleux voyage des deux glorieux découvreurs ; l'auteur est parvenu, par l'étude des textes, à localiser toutes leurs étapes et à mettre les noms modernes des lieux sous les désignations et les descriptions anciennes, travail beaucoup moins simple qu'on ne le croirait de prime abord.

Cette découverte du Mississippi est le grand événement de la vie de Jolliet. Il lui a dû la juste renommée qui

entoure son nom, et qui, de nos jours, a brillé d'un éclat encore plus vif qu'aux siècles précédents. Cependant, on a voulu lui ravir cette gloire. M. Margry, animé par l'esprit de système et par des préjugés manifestes, s'est évertué à établir la priorité de découverte en faveur de Cavalier de la Salle. Mais ses dissertations persistantes et ses publications documentaires, orientées toujours vers le même objectif, ont fait long feu. En dehors de M. Gabriel Gravier, — auteur des *Découvertes et établissements de Cavalier de la Salle*, — il ne semble pas avoir fait d'adeptes bien notables ; et il a perdu sa mauvaise cause au tribunal de la critique. Sa prétention, c'est que la Salle a découvert le Mississippi en 1669 ou 1671, c'est-à-dire trois ou quatre ans avant Jolliet et Marquette, qui n'ont descendu le cours du majestueux Meschacébé qu'au printemps de 1673. Un éminent bibliographe, M. Harrisse, dissèque cette thèse dans son remarquable ouvrage intitulé : *Notes pour servir à l'histoire, à la bibliographie et à la cartographie de la Nouvelle-France*. Il examine les faits ; il les soumet à une discussion savante et impitoyable, qui n'épargne aucune argutie, ne fait grâce à aucune contradiction, et il arrive à établir clairement que la Salle n'a vogué sur les flots du Mississippi qu'après l'explorateur québecquois et son apostolique compagnon. « Non, s'écrie-t-il, il n'est pas prouvé que Cavalier de la Salle soit allé jusqu'au Mississippi entre les années 1669 et 1672, ni même avant le retour de Jolliet à Québec en 1674. Dans l'état actuel de la question, la priorité — non de la découverte du grand fleuve, la-

quelle appartient à Hernando de Soto — mais de la première vue, description et exploration de ses rives par des Français, revient à Louis Jolliet et au P. Marquette ».

M. Pierre Margry, dont il est ici question, était aide-conservateur des Archives de la Marine à Paris. Il s'était constitué le champion *per fas et nefas* de Cavelier de la Salle, et l'ennemi acharné de tous ses rivaux. Il avait un caractère désagréable, un jugement peu sûr, et des façons cachottières très agaçantes. Parkman fut victime de ses mauvais procédés, au cours des recherches qu'il fit pour la composition de son livre sur La Salle et la découverte du grand Ouest. Voici ce qu'on lit dans la biographie de l'historien américain par M. Farnham: « Le seul obstacle sérieux qu'il rencontra dans ses recherches fut le refus de M. Pierre Margry, directeur des Archives de la Marine et des Colonies à Paris, de lui donner accès à une collection considérable de documents relatifs à la Salle et aux autres explorateurs de l'Ouest. Cette affaire est rapportée dans les préfaces de *La Salle*, du moins autant que Parkman se souciait d'en parler. Sa version est extrêmement charitable; car les gens du métier censurèrent sévèrement Margry pour avoir traité comme propriété privée une collection de pièces puisées principalement dans les archives dont il était le gardien officiel, et aussi pour l'esprit mercenaire et intraitable qui le poussait à tenir sous clef la vérité. Parkman fut obligé de publier son *La Salle* sans avoir pu jeter un coup d'œil sur ces papiers, et avec la conviction qu'il lui faudrait

probablement refaire plus tard une partie de son livre »(1).

Dans le passage que nous avons plus haut cité, Har-
risse mentionne le nom de Hernando de Soto. Cet aven-
turier espagnol fut le premier européen qui vit le Mississi-
pi. Mais en fut-il vraiment le découvreur ? Se diri-
geant de la Floride vers le pays des Arkansas, en 1541,
il fut arrêté dans sa marche par un fleuve immense, et
construisit des bateaux pour le traverser afin de pouvoir
continuer son expédition vers l'Ouest. Voilà tout.
M. Gagnon écrit à ce sujet :

« Ferdinand de Soto vint expirer sur la rive ouest du
Mississippi, un peu au-dessus du confluent de l'Arkansas
et de la grande rivière ; voilà pourquoi on pourrait pré-
tendre que Jolliet et Marquette ne sont les découvreurs
que du Haut Mississippi et du pays des Illinois. Cepen-
dant, les renseignements donnés par les compagnons
de De Soto, relativement au Mississippi, sont si vagues que
la plupart des historiens n'y attachent guère d'importan-
ce. D'après M. l'abbé Verreau, les Espagnols n'ont pas
plus découvert le Mississippi avant Jolliet que les Scan-
dinaves n'ont découvert l'Amérique avant Colomb, que
les Bretons et les Basques n'ont découvert le golfe Saint-
Laurent avant Jacques Cartier. Le savant abbé ajoute :
« Les droits de Jolliet sont les mêmes que ceux des deux
» autres immortels voyageurs. Surtout ils ne sauraient
» être contestés par une nation dont le premier soin était
» de dérober soigneusement ses moindres découvertes à
» la connaissance publique ». Les voyageurs qui don-
nent des récits circonstanciés de leurs explorations ; qui,

(1) *A Life of Francis Parkman*, par Charles Haight Farnham, pp. 155
et 156.

au moyen de cartes à indications nettes et précises, font connaître au monde civilisé les pays jusque-là inconnus qu'ils ont traversés, voilà les véritables « découvreurs » dont les noms doivent être entourés de l'admiration et du respect de la postérité » !

Ces observations nous paraissent d'une parfaite justice.

Le titre de découvreur du Mississippi appartient donc bien légitimement à Jolliet, en même temps qu'au Père Marquette. Mais ce grand fait, qui suffit à l'immortaliser, ne remplit pas toute sa carrière. Pendant les vingt-sept ans qui suivirent, Jolliet continua à se rendre utile à sa patrie par ses travaux, par ses voyages, par ses études hydrographiques, par ses entreprises de pêche et de colonisation, par les cartes importantes qu'il traça. Il explora les côtes du Labrador, il enseigna l'hydrographie aux jeunes Canadiens, il contribua, par ses observations, à rendre plus facile la navigation du Saint-Laurent ; deux cents ans avant M. Menier, il fonda un établissement sur l'île d'Anticosti, dont il était devenu le premier seigneur en 1680. Bref, durant les quarante dernières années du XVII^e siècle, peu d'hommes jouèrent au Canada un rôle plus actif et plus honorable que Louis Jolliet.

M. Gagnon a raconté cette vie si pleine et si digne d'hommages avec une grande abondance d'informations. Et il a su introduire dans son récit des digressions heureuses qui en relèvent la saveur. Tel est le chapitre sur la musique à Québec au temps de Montmagny et de Frontenac. En rapprochant des lambeaux de texte et des

fragments épars, cueillis çà et là dans les relations et les mémoires de l'époque, l'auteur a vraiment fait du neuf, du rare et de l'original. Ce chapitre débute par une jolie esquisse de la société québécoise en 1674. Nous ne pouvons résister à la tentation d'en faire jouir d'avance les lecteurs :

« La population de Québec, en 1674, était d'environ huit cents âmes. On y retrouvait les traits caractéristiques des populations de l'ouest de la France, avec une certaine « venue » du terroir canadien qui lui donnait un cachet particulier. La gaité normande s'y alliait à une imprévoyance quelque peu algonquine ; on ne craignait pas de perdre une fortune non encore acquise ; les audacieux se donnaient carrière dans de lointaines expéditions ; les sédentaires avaient des mœurs douces et agréables. Les lois criminelles de l'époque, — lois d'une affreuse sévérité comme celles de la Nouvelle-Angleterre, — n'étaient que rarement appliquées. On faisait bonne chère quand on le pouvait et l'on donnait déjà dans ce luxe des vêtements qui est un des défauts des classes rurales franco-canadiennes. Malgré les inquiétudes que faisaient naître les incursions des Iroquois, on avait constamment sur les lèvres les chansons de l'ancienne France, — chants d'amour ou de batailles, refrains où revenaient souvent les noms de Paris, de Rouen, de La Rochelle, de Nantes, de Saint-Malo « beau port de mer ». Il devait sans doute y avoir un vague sentiment de nostalgie au fond de bien des cœurs ; mais les nécessités de la vie, les habitudes nouvelles, avaient fini par attacher les premiers colons au sol de la patrie canadienne. Les « enfants d'habitants », nés dans la colonie, ignoraient cette souffrance de l'exil : aussi leur entrain et leur joyeuse humeur les rendaient-ils éminemment propres à

populariser le nom français parmi les sauvages. On peut se faire une idée de la gaieté d'autrefois par les coutumes, les récits anecdotiques, les formulettes, les devinettes, les jeux de société, les chants et les contes populaires qui sont restés de tradition dans les familles canadiennes... On comprend le bonheur que dut éprouver Louis Jolliet à se retrouver, après son long voyage (du Mississipi), dans le centre le plus instruit et le plus peuplé du pays, au milieu d'une société qui était comme un reflet de la bonne société de la vieille France. Le jeune explorateur possédait des connaissances et des talents qui devaient le faire rechercher dans les fêtes données par les familles les plus à l'aise de la ville : il avait la science des livres et la science des voyages ; il était aussi un claveciniste de quelque habileté ».

Du clavecin aux violons, et, mieux encore, aux orgues, il n'y a qu'un pas. Et, par cette transition habile, M. Gagnon entame une savante et intéressante dissertation sur l'art musical à Québec au XVII^e siècle. Ce chapitre se termine par une admirable page dans laquelle l'auteur a déployé les plus brillantes qualités de style. Il compare la musique aux arts plastiques :

« On conserve, dit-il, dans nos plus anciennes communautés religieuses et dans les trésors de quelques-unes de nos églises, des objets qui rappellent la vieille France du dix-septième siècle. Des dessins, des broderies, des morceaux d'orfèvrerie et de sculpture peuvent ainsi survivre à leurs auteurs et braver l'action du temps... Les plus belles exécutions musicales sont, hélas ! dénuées de cette puissance. Qui nous rendra les chants d'autrefois, ces notes nées d'un souffle et comme un souffle aussitôt expirées ? La musique n'a rien de la fixité et de la

durabilité des arts plastiques. Jolliet traça un jour sur le papier les armes de Frontenac : nous avons ce dessin sous les yeux ; il fit aussi vibrer les voûtes de la cathédrale de Québec des sons du plus noble des instruments : où est la trace de son talent de virtuose ? Toute l'habileté des artistes musiciens ne saurait empêcher que les manifestations de leur art ne soient essentiellement fugitives. Sans doute le musicien peut se survivre à lui-même, d'une certaine manière, par ses compositions écrites ; mais son exécution personnelle, sa virtuosité, les improvisations dans lesquelles il met toute son âme, que reste-t-il de tout cela ? Rien, sinon peut-être un vague souvenir, le regret des enthousiasmes éteints, des visions éblouissantes à jamais disparues ».

On ne saurait lire sans émotion ces lignes empreintes d'un charme profondément mélancolique, où l'éloquence du sentiment et l'élévation de la pensée revêtent une si noble forme !

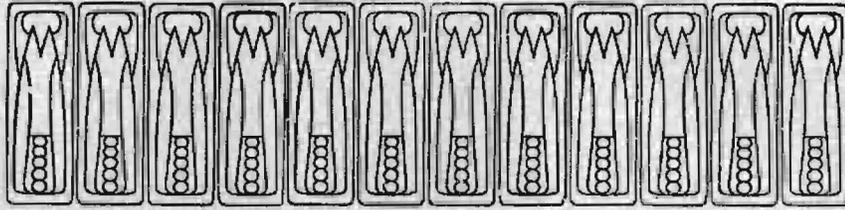
M. Gagnon a été heureusement inspiré en choisissant le sujet de sa nouvelle étude historiographique. La gloire de Louis Jolliet est une gloire bien canadienne. Le découvreur du Mississipi naquit à Québec, il reçut son instruction à Québec, il se forma aux sciences et aux lettres à Québec, sa culture intellectuelle se fit exclusivement à Québec, cinquante ans à peine après la fondation de la colonie. Et il devint sans conteste l'un des hommes les plus remarquables de l'Amérique septentrionale au XVII^e siècle. Son histoire nous montre ce que pouvait être ici, pendant le règne du grand roi, la carrière d'un Canadien né, grandi, et instruit sous le ciel de la Nouvelle-France.

Dans ses *Notes sur les registres de Notre-Dame de Québec*, après avoir cité une page de M. John-Gilmary Shea sur Jolliet, M. l'abbé Ferland a écrit : « Voilà donc encore un des hommes les plus remarquables du Canada, tiré de l'oubli par un étranger : combien en est-il parmi les Canadiens instruits qui connaissent le sieur Jolliet ? L'on a bien quelques vagues notions qu'un homme de ce nom a découvert le Mississipi, en compagnie d'un Jésuite, et qu'il en revient quelque honneur au Canada : voilà tout. Nous avons, cependant, bien peu de noms canadiens à tracer sur les tablettes de l'histoire ». Ces lignes étaient écrites en 1863. Dix ans plus tard, l'Université Laval, dans une grande fête artistique et littéraire, réparaît notre trop long oubli en faisant au vaillant découvreur une apothéose digne de sa mémoire. M. l'abbé Verreau esquissait la biographie de ce noble enfant du Canada. Et, vers le même temps, d'autres études éclairaient de rayons nouveaux sa vie aussi modeste qu'admirable. Mais l'œuvre définitive n'était pas encore faite. Nous osons dire qu'elle l'est aujourd'hui, grâce aux recherches plus étendues et au talent plein de jeunesse et de maturité de M. Ernest Gagnon.

Ce livre a sa place marquée sur les rayons choisis de notre bibliothèque canadienne. Et c'est avec bonheur que nous avons accueilli l'invitation de le porter sur les fonts baptismaux de la publicité, parce que l'auteur, en l'écrivant, a fait à la fois œuvre d'artiste et de patriote.

THOMAS CHAPAIS.

Québec, 30 décembre 1901.



LOUIS JOLLIET

PREMIER SEIGNEUR D'ANTICOSTI

ÉTUDE HISTORIOGRAPHIQUE

CHAPITRE PREMIER

Louis Jolliet. — Sa naissance à Québec (1645). — Son adolescence. — Sa famille. — Le « collège de Québec ». — Les « puissances » chez les Jésuites. — Une soutenance. — L'intendant Talon. — Jolliet séminariste. — Jolliet dans le monde. — Départ pour l'Europe.

C'EST une figure bien sympathique de notre histoire que celle de Louis Jolliet, le premier propriétaire et seigneur de l'île d'Anticosti. Versé dans les sciences exactes, latiniste, musicien, dessinateur, logicien, un peu théologien, tel il nous apparaît dans son adolescence, à la fin de sa vie d'étudiant. Puis nous le retrouvons dans le monde, tantôt à Québec, objet de l'estime et de la confiance de ses concitoyens, tantôt dans la région des grands

lacs, se familiarisant avec les langues algonquine et huronne, parlées par les Sauvages de l'Ouest ; puis au pays des Illinois, qu'il fait connaître à la société civilisée ; à la baie d'Hudson, au Labrador, aux îles Mingan, à Anticosti, — tour à tour explorateur, négociant, armateur, hydrographe, artiste, seigneur féodal.

Louis Jolliet était fils d'un ouvrier de la basse-ville de Québec. Orphelin dès l'âge de cinq ans, il devint un des meilleurs élèves des Jésuites, sut capter, dès ses premiers pas dans la vie pratique, la confiance de Tracy, de Courcelles, de Talon, comme, plus tard, celle de Frontenac, de Duchesneau et de Denonville, et partagea avec un des missionnaires de la Compagnie de Jésus la gloire d'avoir découvert le grand fleuve qui traverse le pays des Illinois et roule ses eaux profondes jusqu'au golfe du Mexique.

Comme son aïeul maternel Adrien d'Abancourt, Louis Jolliet mourut, en toute probabilité, sur une des îles du bas du fleuve Saint-Laurent, à une date non précise et dans des circonstances dont personne, de nos jours, n'a pu pénétrer le mystère.

Lorsque le Père Barthélemi Vimont rédigea l'acte que nous transcrivons ci-après, et qui est tiré du premier volume des actes de baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse de Notre-Dame de Québec, il était loin de penser que la postérité voudrait un jour y jeter les regards ; autrement il aurait sans doute indiqué avec plus de précision la date de la naissance du petit enfant qui venait d'être régénéré dans les eaux du baptême. Voici cet acte :

« Louis Joliet. — Anno Domini 1645, die 21 sept. Ego Bartholomœus Vimont, Societatis Jesu, Vices agens Parochi hujus Ecclesiæ Conceptionis Immaculatæ B. M. Quebeci, baptisavi in eadem Ecclesia Infantem recens natum ex Joanne Joliet et Maria d'Abancourt, conjugibus, Cui nomen impositum est Ludovicus. Patrini fuerunt Ludovicus Maheu et Francisca Giffart, parochiæ de Quebec ».

(Traduction).

« Louis Joliet. — L'an du Seigneur 1645, le 21^e jour de septembre, moi, Barthélemy Vimont, de la Compagnie de Jésus, faisant les fonctions de curé de cette église de la Conception Immaculée de la Bienheureuse Marie, de Québec, ai baptisé dans la dite église, un enfant né récemment des époux Jean Joliet et Marie d'Abancourt, à qui le nom Louis a été imposé. Les parrains furent Louis Maheu et Françoise Giffart, de la paroisse de Québec ».

L'église de l'Immaculée-Conception, dont il est question dans la pièce qui précède, n'était que l'étage supérieur, ou, plus exactement, l'étage sur rez-de-chaussée de la « maison » de la Compagnie de la Nouvelle-France (compagnie des Cent-Associés), située au coin des rues Sainte-Anne et Des Jardins, probablement sur l'extrémité nord-ouest du terrain de la cathédrale anglicane actuelle.

L'église du vœu de Champlain — Notre-Dame de la